

Affaire suivie par : Anne CHENEAU  
tél. 03 81 31 85 91  
anne.cheneau@agglo-montbeliard.fr

Montbéliard, le 15 janvier 2019

### BUREAU DU SYGAM

#### **Etaient Présents :**

Pierre MAURY	Président du SYGAM
Jacques CASOLI	Vice-président du SYGAM
Georges CONTEJEAN	Vice-président du SYGAM
Thierry GABLE	Vice-président du SYGAM
Paul GENTILHOMME	Vice-président du SYGAM

#### **Assistaient à la réunion :**

Anne CHENEAU	SYGAM/PMA
Christine RICHARD	SYGAM/PMA
Marjorie PAOLI	SYGAM/PMA
Jean Pierre BRANQUART	
Gladys MONTAGNOLE	GRDF
Eric PARROT	GRDF

La séance est ouverte à 14 heures 00 sous la présidence de Pierre MAURY, président du SYGAM.

#### **1. Approbation du compte rendu du comité syndical du 5 décembre 2018 :**

Aucune remarque n'étant formulée, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **2. Projet de Budget Primitif 2019 :**

Ce projet de Budget Primitif 2019 est en tout point conforme aux Orientations Budgétaires 2019 qui ont été présentées au Comité Syndical du 5 décembre 2018. Il propose comme chaque année des postes de dépenses similaires avec :

- la réalisation d'un audit de contrôle de concession du gaz,
- le reversement d'une partie de la redevance versée par GrDF,
- l'organisation d'un voyage d'étude et d'un séminaire de formation pour les élus.

Ces différents postes seraient financés en partie par la cotisation de chacune des communes membres et par la redevance de GrDF. Sur ces bases les dépenses de fonctionnement 2019 s'élèvent à 106 000 € et les recettes atteignent un montant 104 098 € (redevance de fonctionnement + redevances communales). Ce budget est donc présenté en équilibre avec un prélèvement sur l'excédent des exercices antérieurs de 1 902 €. Pour information l'excédent sur exercices antérieurs se monte à 319.076,90 €.

Il sera proposé au comité syndical après avis du bureau :

- D'adopter le budget Primitif 2019 présenté ci-dessus,
- De se prononcer sur le taux de cotisation proposé à 16€ par commune,

- De reverser en 2019 le solde de redevance de concession 2018 aux communes membres.

***Avis favorable à l'unanimité des membres du Bureau sur ces propositions.***

**3. Programme 2018 de renouvellement et d'extension des réseaux de desserte en gaz naturel sur le SYGAM : bilan des actions réalisées :**

Les services de GrDF présentent un tableau récapitulatif de l'ensemble des actions de renouvellement et d'extension de réseau engagées durant l'année 2018, commune par commune. Globalement cela représente 677 ml de réseaux en «Maintenance Renouvellement Sécurisation» (contre 1.709 m en 2017) et 2.131 ml en «Développement» (contre 3.286 m en 2017).

Il est précisé que certaines opérations peuvent s'échelonner sur plusieurs années et donc se retrouver sous le même intitulé dans plusieurs programmes successifs. Il est précisé également que certaines opérations qui n'atteindraient par le seuil de rentabilité du B/I peuvent être abandonnées en l'absence de participation financière du client.

Les élus du SYGAM demandent à avoir connaissance des cas d'opération abandonnées et demandent que le prévisionnel annoncé l'année précédente soit systématiquement rappelé au moment du bilan.

***Les membres du bureau prennent acte de cette présentation.***

**4. Programme 2019 de renouvellement et d'extension des réseaux de desserte en gaz naturel sur le SYGAM – perspectives de réalisations :**

Les services de GrDF présentent un tableau récapitulatif de l'ensemble des actions de renouvellement et d'extension de réseau programmées durant l'année 2019. Globalement cela représente environ 589 ml de réseaux en « Maintenance Renouvellement Sécurisation » et environ 560 ml en «Développement».

Il est précisé que le programme de renouvellement met l'accent sur la sécurisation des CI/CM. Il est précisé également qu'il s'agit des affaires recensées à ce jour et que le programme de développement peut être complété en cours d'année en fonction des demandes qui pourront ce faire jour.

Les élus du SYGAM s'interrogent sur l'absence des opérations concernant le quartier du Grand-Bannot à Grand-Charmont et l'éco quartier de la piscine à Audincourt. Un point particulier est à faire sur ces deux opérations.

***Les membres du bureau prennent acte de cette présentation.***

**5. Surveillance VSR – Bilan 2018 et programmation 2019 :**

Les services de GrDF indiquent que les éléments concernant le bilan des contrôles réalisés durant l'année 2018 dans le cadre de la surveillance des réseaux et la programmation prévue pour l'année 2019 ne sont pas disponibles à ce jour mais s'engagent à les présenter lors du comité syndical du 30 janvier prochain. Ils rappellent les fréquences de contrôle en fonction de la nature des réseaux, à savoir :

- BP : 3 fois tous les 4 mois,
- MPB- MPC Acier non protégé : 1 fois par an,
- MPB-MPC Acier protégé et PE : 1 fois tous les 4 ans,
- Nouveau réseau MP : entre 3 et 12 mois après la pose puis tous les 4 ans.

## **6. Bilan de la journée d'information sur les perspectives d'implantation d'unités de méthanisation en milieu rural organisée les 10 décembre dernier ;**

Cette journée a réuni les représentants de la coopérative agricole de Franche-Comté Terre Comtoise et deux agriculteurs locaux qui restent difficiles à mobiliser malgré le potentiel de cette filière et des indicateurs au vert : gisement potentiel notamment sur le secteur de Sainte-Marie, tarif d'achat attractif, porteur de projet prêt à s'investir sous réserve de disposer d'un gisement d'entrants, volonté des pouvoirs publics...

Pour poursuivre la démarche et y associer les maires des communes rurales concernées, ce dossier doit être présenté au bureau de PMA fixé au 14 février 2019 prochain (sur la base du support de présentation de la chambre d'agriculture utilisé le 10 décembre 2018).

Enfin l'idée est évoquée d'utiliser une partie des excédents budgétaires du SYGAM pour accompagner le financement des extensions de réseau à réaliser dans le cadre du droit à l'injection prévu par la LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 loi dite « agriculture et alimentation » (pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable).

## **7. Audit de contrôle de concession portant sur l'exercice 2017 : présentation des conclusions du cabinet ZETA Conseil ;**

Rendez-vous est pris pour une présentation par le cabinet ZETA Conseil lors du comité syndical du 30 janvier prochain. Toutefois, il est impératif que les conclusions de l'audit, qui ne sont pas disponibles à ce jour, nous soient communiquées en amont pour information et validation avant cette présentation officielle.

La tranche conditionnelle dite d'amélioration continue pourra s'engager à la suite de ce retour, notamment autour d'une réflexion sur un nécessaire lissage des renouvellements de réseaux à laquelle GrDF se déclare d'ores et déjà prêt à participer.

## **8. Actions de formation des élus du SYGAM : proposition de programme de travail pour 2019 ;**

L'explosion de gaz survenue le 12 janvier dernier rue de Trévise à Paris 9<sup>ème</sup>, a fait quatre victimes et une quarantaine de blessés. On s'interroge sur les causes du sinistre sachant que le réseau est relativement récent (28 ans), qu'il venait de faire l'objet d'un contrôle par véhicule VSR le 18 décembre dernier sans révéler de fuite et que la CI/CM de l'immeuble concerné avait également été contrôlée quelques jours plus tôt sans révéler de non-conformité. Tout porte donc à croire qu'il s'agirait d'un incident après compteur.

Il est donc proposé d'axer la formation 2019 sur la sécurisation des installations des clients après compteur et sur les bonnes pratiques d'entretien et les bons gestes en cas d'incident. Au-delà des élus des communes et du SYGAM, il semble pertinent d'y associer les CCAS, pour toucher les publics en situation de précarité énergétique.

Pour ce faire il est proposé d'organiser cette action –sécurité et précarité énergétique- suivant les principes suivants :

- Organisation de 3 sessions décentralisées à Audincourt, Grand-Charmont et Mathay avec la possibilité de s'inscrire indifféremment à l'une ou l'autre en fonction de ses disponibilités ;

- Programmation de 2 sessions en matinée sur le créneau 9h/11h et 1 session en soirée à 17h30 pour offrir plus de possibilités de choix, sur 3 des 4 dates suivantes 2 avril, 4 avril, 9 avril et 11 avril 2019.

***Avis favorable à l'unanimité des membres du Bureau sur ces propositions.***

#### **9. Projet de voyage d'étude 2019 :**

Dans le cadre de sa contribution au Plan Climat de PMA, le SYGAM réfléchit également aux conditions de déploiement d'un nouveau procédé dénommé « méthanation » qui consiste à combiner l'hydrogène et le dioxyde de carbone pour produire du méthane de synthèse. Ce procédé est une réponse au besoin de stockage des énergies renouvelables en provenance du parc éolien ou photovoltaïque.

Pour donner corps à ce concept il est proposé de visiter le projet Piloté par Storengy, dénommé « Hycaunais », localisé à Saint-Florentin près d'Auxerre, couplant électrolyse, méthanation et méthanisation. Une programmation durant la 1<sup>ère</sup> semaine des congés scolaires de la Toussaint conviendrait à l'ensemble des personnes présentes. Cette option est à confirmer avant mai 2019 de manière à pouvoir clore les inscriptions lors du comité syndical du 26 juin 2019.

***Avis favorable des membres du bureau sur ces propositions.***

#### **10. Date des prochaines réunions du SYGAM :**

Il est décidé de fixer comme suit les dates des prochaines réunions :

Réunion du Comité Syndical :	mercredi 30 janvier 2019 à 17h30 (rappel).
Réunion du Bureau :	mardi 11 juin 2019 à 14h00
Réunion du Comité Syndical :	mercredi 26 juin 2019 à 17h30

#### **11. Questions diverses :**

Renouvellement de la convention de mise à disposition de moyens entre PMA et le SYGAM :

La convention actuelle d'une durée de validité de 5 ans est échue depuis le 30 décembre 2019. Elle prévoyait une reconduction expresse pour la même durée. Ce point doit faire l'objet d'une délibération du bureau de PMA du 14 février 2019 et d'une délibération du comité syndical du SYGAM du 26 juin 2019.

Plateau technique de GrDF :

GrDF recherche un terrain d'accueil pour y relocaliser le plateau technique de la rue Jacques Foillet. Des contacts ont été pris avec le service développement économique de PMA qui propose un terrain situé dans la ZAC de Technoland 1.

artographie des réseaux de gaz :

GrDF a été saisi d'une demande de la ville de Montbéliard pour alimenter son SIG. Un lien est à faire avec PMA, les données du SIG communautaire étant directement accessibles à toutes les communes de l'agglomération.

Aucune autre question diverse n'étant présentée la séance est levée à 16 heures 30.